

L'histoire de Ruth

Ruth dans les champs de Booz

« Noémi avait un parent de son mari. C'était un homme puissant et riche de la famille d'Élimélek et qui se nommait Booz. Ruth la Moabite dit à Noémi : Je vais aller aux champs pour glaner des épis derrière celui dont j'obtiendrai la faveur. Elle lui dit : Va, ma fille. Elle partit et s'en vint glaner dans un champ derrière les moissonneurs. Il se trouva que la pièce de terre appartenait à Booz qui était de la famille d'Élimélek. Voici que Booz vint de Bethléem et dit aux moissonneurs : Que l'Éternel soit avec vous! Ils lui répondirent : Que l'Éternel te bénisse! Booz dit à son serviteur, chargé de surveiller les moissonneurs : À qui est cette jeune femme? Le serviteur chargé de surveiller les moissonneurs répondit : C'est la jeune Moabite qui est revenue avec Noémi de la campagne de Moab. Elle a dit : Je vais glaner et ramasser des épis entre les gerbes derrière les moissonneurs. Depuis qu'elle est venue, ce matin, elle a été debout jusqu'à présent et ne s'est assise qu'un moment à la maison. Booz dit à Ruth : Écoute bien, ma fille; ne va pas glaner dans un autre champ; ne t'éloigne pas non plus d'ici et attachetoi à mes servantes. Aie les yeux sur le champ que l'on moissonne et tu iras derrière elles. Voici : j'ai ordonné aux serviteurs de ne pas te toucher; et quand tu auras soif, tu iras aux cruches et tu boiras de ce que les serviteurs auront puisé. Alors elle tomba en se prosternant, la face jusqu'à terre. Elle lui dit : Comment ai-je obtenu ta faveur pour être reconnue, moi qui ne suis qu'une inconnue? Booz lui répondit : On m'a raconté en détail tout ce que tu as fait pour ta belle-mère depuis la mort de ton mari et comment tu as abandonné ton père, ta mère et ton pays natal pour aller vers un peuple que tu ne connaissais pas auparavant. Que l'Éternel te rende ce que tu as fait! Que ta récompense soit complète de la part de l'Éternel, le Dieu d'Israël, sous les ailes de qui tu es venue te réfugier. Elle dit : J'obtiens donc ta faveur, mon seigneur; tu m'as consolée, tu as parlé au cœur de ta servante, et pourtant moi je ne suis pas même comme l'une de tes servantes. Au moment du repas, Booz lui dit : Approche, mange du pain et trempe ton morceau dans la vinaigrette. Elle s'assit à côté des moissonneurs. Il lui tendit du grain rôti; elle mangea, se rassasia et garda le reste. Puis elle se leva pour glaner et Booz donna cet ordre à ses serviteurs : Qu'elle glane aussi entre les gerbes, sans que vous lui fassiez d'affront. Vous ôterez même pour elle des javelles quelques épis que vous lui laisserez à glaner, sans lui faire de reproches. Elle glana dans le champ jusqu'au soir et battit ce qu'elle avait glané. Il y eut environ un épha d'orge. Elle l'emporta, rentra en ville et montra à sa belle-mère ce qu'elle avait glané. Elle sortit aussi le surplus de son repas et le lui donna. Sa belle-mère lui dit : Où as-tu glané aujourd'hui et où as-tu travaillé? Béni soit celui qui a fait attention à toi! Elle raconta à sa belle-mère ce qui s'était passé avec lui; puis elle dit : Le nom de celui à qui j'ai eu affaire est Booz. Noémi dit à sa belle-fille : Qu'il soit béni de l'Éternel qui n'abandonne pas sa bienveillance envers les vivants et les morts! Cet homme est notre proche parent, lui dit encore Noémi, il est de ceux qui ont envers nous devoir de rachat. Ruth la Moabite reprit : Il m'a dit aussi : Attache-toi à mes serviteurs jusqu'à ce qu'ils aient achevé toute ma moisson. Noémi dit à Ruth, sa belle-fille : Il est bon, ma fille, que tu sortes avec ses servantes et qu'on ne te rencontre pas dans un autre champ. Elle s'attacha aux servantes de Booz pour glaner jusqu'à l'achèvement de la moisson des orges et de la moisson des blés; elle demeurait avec sa belle-mère. »

Ruth 2

Dans cette partie de l'histoire de Ruth, nous nous intéresserons plus particulièrement au personnage principal de notre récit. Nous lisons en effet que Noémi avait un proche parent du côté de son mari et

que son nom était Booz. Rappelons à nouveau que Noémi et sa belle-fille étaient démunies de tout bien matériel, et c'est la raison pour laquelle Ruth propose à sa belle-mère d'aller glaner dans les champs. Peut-être, lui dit-elle, quelqu'un me fera bon accueil. Ainsi, elle s'en est allée dans les champs des moissonneurs des environs.

Dans l'Ancien Testament, la loi de Dieu contenait certaines clauses concernant les orphelins et les veuves, ainsi que les étrangers. Ce passage du livre nous montre le côté positif de la situation d'une veuve. Nous savons que ces lois de l'Ancien Testament étaient établies pour protéger et sauvegarder tous ceux qui, veuves, orphelins et étrangers, n'avaient pas un « héritage en Israël ». Dieu en personne s'occupait donc de ceux-ci. C'est lui qui tient à nourrir les affamés. Aussi, chaque moisson était un signe que Jahvé traitait son peuple avec la plus grande fidélité de sa grâce. C'est aussi la raison pour laquelle chaque moisson devenait l'occasion de la célébration d'un culte joyeux. Cependant, les orphelins, les veuves et les étrangers participaient à ce genre de festivités au même titre que ceux possédant un héritage (voir Lv 19.9-10 et Dt 4.19-22).

Nous voyons de quelle manière l'ancienne dispensation anticipait la nouvelle, inaugurée en Jésus-Christ. La bonté et la miséricorde de Dieu ne sont pas les propriétés privées de quelques privilégiés. Elles devaient se partager avec ceux qui vivaient sous l'abri et sous les ailes de l'Éternel. Les croyants de l'Église de Jérusalem, du temps des apôtres, ont, à leur tour, fait preuve de cette foi et ont montré la loi du Royaume en partageant entre eux et en donnant libéralement aux pauvres. Ce fut un signe que Dieu les bénissait, en augmentant chaque jour « le nombre de ceux qui étaient sauvés ».

Pour Ruth la Moabite, l'étrangère, ce fut une expérience extraordinaire d'apprendre que, dans ce pays qu'elle venait d'adopter, il existait des lois spécifiques concernant son bien-être et sa protection. Néanmoins, les Israélites n'avaient pas toujours obéi à cette loi. Ruth espérait cependant que quelqu'un viendrait à son secours et l'accueillerait favorablement. Nous en concluons que ce devait être une aventure risquée que de glaner dans n'importe quel champ.

Continuons à lire directement le récit : « Voici que Booz vint de Bethléem et dit aux moissonneurs : Que l'Éternel soit avec vous! Ils lui répondirent : Que l'Éternel te bénisse! » (Rt 2.4). Ruth vint donc dans les champs de Booz. La salutation de Booz, comme celle de ses ouvriers, prouve que cet homme riche et puissant était aussi un homme pieux, c'est-à-dire soucieux d'observer le commandement de miséricorde. Pour cette raison, il respectait ses employés et il était respecté d'eux. Immédiatement après sa salutation, Booz montre son intérêt pour la femme étrangère qui glane dans son champ. Il demande à l'un de ses serviteurs :

« Booz dit à son serviteur, chargé de surveiller les moissonneurs : À qui est cette jeune femme? Le serviteur chargé de surveiller les moissonneurs répondit : C'est la jeune Moabite qui est revenue avec Noémi de la campagne de Moab. Elle a dit : Je vais glaner et ramasser des épis entre les gerbes derrière les moissonneurs. Depuis qu'elle est venue, ce matin, elle a été debout jusqu'à présent et ne s'est assise qu'un moment à la maison » (Rt 2.5-7).

Quelle est sa réaction? Booz, avons-nous dit, était un homme pieux. Mais ailleurs, la Bible commandait aux Israélites de ne pas s'occuper des Moabites. Cependant, Booz va saluer Ruth de la manière suivante :

« Booz dit à Ruth : Écoute bien, ma fille; ne va pas glaner dans un autre champ; ne t'éloigne pas non plus d'ici et attache-toi à mes servantes. Aie les yeux sur le champ que l'on moissonne et tu iras derrière elles. Voici : j'ai ordonné aux serviteurs de ne pas te toucher; et quand tu auras soif, tu iras aux cruches et tu boiras de ce que les serviteurs auront puisé » (Rt 2.8-9).

Ruth s'étonne des bonnes dispositions qu'il témoigne à son égard. « Alors elle tomba en se prosternant, la face jusqu'à terre. Elle lui dit : Comment ai-je obtenu ta faveur pour être reconnue, moi qui ne suis qu'une inconnue? » (Rt 2.10).

Booz reprend la parole et, s'adressant à elle, lui dit :

« On m'a raconté en détail tout ce que tu as fait pour ta belle-mère depuis la mort de ton mari et comment tu as abandonné ton père, ta mère et ton pays natal pour aller vers un peuple que tu ne connaissais pas auparavant. Que l'Éternel te rende ce que tu as fait! Que ta récompense soit complète de la part de l'Éternel, le Dieu d'Israël, sous les ailes de qui tu es venue te réfugier » (Rt 2.11-12).

Il était informé du choix de Ruth. Il avait appris la manière dont celle-ci avait abandonné sa famille et son pays pour suivre Noémi et pour trouver refuge auprès de l'Éternel, le Dieu d'Israël. On peut dire vraiment que, sur les pages de ce petit livre de l'Ancien Testament, nous apercevons déjà les lueurs du Nouveau Testament. Ainsi, Ruth peut nous servir d'exemple. « Que ta récompense soit complète de la part de l'Éternel, le Dieu d'Israël, sous les ailes de qui tu es venue te réfugier. »

Dans le Nouveau Testament, c'est le Christ qui dira à ses disciples :

« En vérité, je vous le dis, il n'est personne qui ait quitté, à cause de moi et de l'Évangile, maison, frères, sœurs, mère, père, enfants ou terres, et qui ne reçoive au centuple, présentement dans ce temps-ci, des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants et des terres, avec des persécutions et, dans le siècle à venir, la vie éternelle » (Mc 10.29-30).

Bien que nous vivions à une autre époque, notre choix ne sera pas différent de celui de Ruth. Bien entendu, le salut qui nous a été offert est différent et nos décisions seront différentes, ainsi que les conséquences de notre foi. Dans le Nouveau Testament, c'est la vie à venir qui est surtout importante.

Mais il existe encore un autre point commun entre l'accomplissement par Christ de la loi de Moïse et la manière dont Booz a traité la Moabite. L'ancienne loi disait : « Œil pour œil, dent pour dent » (Ex 21.24). La nouvelle nous exhorte : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent » (Mt 5.44). La loi de l'Ancien Testament commandait : Ne cherchez pas le bien des Moabites et des Ammonites. Booz, quant à lui, dit : « Que l'Éternel te récompense. » Le principe est le même pour lui comme pour le disciple du Christ. Toutes les lois de la Bible sont conçues et établies

pour protéger et sauvegarder la vie. L'ancienne loi devait guider pour une courte période les croyants de l'Ancienne Alliance. Elle était destinée à conduire le peuple de Dieu vers une vie nouvelle.

Ruth s'était détachée des siens pour venir avec le peuple de l'Éternel. Aussi Booz ne la tient plus pour une étrangère, mais pour quelqu'un qui vient chercher le salut et la protection du vrai Dieu du ciel et de la terre. Sa décision et son choix couvrent complètement son passé de païenne. À présent, elle reçoit, dirions-nous, une nouvelle carte d'identité. C'est pourquoi Ruth ose demander à Booz : « Puisje trouver faveur... »

Booz, lui, ne décourage pas la jeune convertie. Elle avait d'ailleurs tellement besoin d'être accueillie et protégée! Au moment où elle avait dit à sa belle-mère : « J'irai où tu iras... », elle avait sans doute un peu d'appréhension. Selon la loi des Israélites, elle ne serait même pas l'égale d'une servante, et à présent elle se voit saluée par un homme riche qui lui souhaite la protection et la faveur de Dieu. Notre récit se poursuit :

« Au moment du repas, Booz lui dit : Approche, mange du pain et trempe ton morceau dans la vinaigrette. Elle s'assit à côté des moissonneurs. Il lui tendit du grain rôti; elle mangea, se rassasia et garda le reste. Puis elle se leva pour glaner et Booz donna cet ordre à ses serviteurs : Qu'elle glane aussi entre les gerbes, sans que vous lui fassiez d'affront. Vous ôterez même pour elle des javelles quelques épis que vous lui laisserez à glaner, sans lui faire de reproches. Elle glana dans le champ jusqu'au soir et battit ce qu'elle avait glané. Il y eut environ un épha d'orge » (Rt 2.14-17).

Vous avez noté la manière dont Booz traite l'étrangère. Déjà, il lui avait offert la boisson des moissonneurs. À présent, il lui offre du blé rôti. Rappelez-vous qu'à l'époque où se passe cette histoire, aucun homme, en Orient, ne puisait de l'eau pour l'offrir à une femme. Booz fait tout le contraire et ce n'est pas par galanterie masculine qu'il accomplit ce geste, comme s'il avait ressenti le « coup de foudre » pour cette jeune femme veuve, étrangère. Ce serait injuste, et même déplacé, que de faire de l'histoire de Ruth et de Booz une idylle amoureuse, une histoire d'amour romantique du passé.

Je n'affirme pas que l'Écriture soit contre l'amour romantique, mais ici ce n'est certainement pas le cas. Autrement, elle l'aurait dit clairement. Booz traite cette femme avec faveur à cause du comportement de celle-ci vis-à-vis de Noémi. Au fond, toute cette belle histoire montre les rapports harmonieux que doivent entretenir les hommes et les femmes, ainsi que tous les êtres humains entrent eux. Ce sera la réalité dans le Royaume, mais dès ici-bas, voilà un homme israélite et une femme étrangère qui font preuve d'une entente paisible et harmonieuse. Nous savons qu'en Christ, toutes les relations empoisonnées par le péché seront rétablies.

Notre histoire continue en nous disant que Ruth s'en retourna chez sa belle-mère et lui raconta sa belle et sa bonne aventure. Noémi, se rendant compte du bon accueil réservé à Ruth, s'exclama : « Qu'il soit béni de l'Éternel qui n'abandonne pas sa bienveillance envers les vivants et les morts! » (Rt 2.20). Cette Noémi, tellement amère il y a à peine quelques jours, est capable à présent de louange et de reconnaissance. Qu'est-ce qui explique le changement de son attitude? Sans doute le nom même de Booz. Soudain, elle sent monter en elle une nouvelle espérance. Elle se souvient que Booz était un

proche parent de son mari et, comme tel, avait droit de rachat. L'attitude bienveillante de Booz encourage cette espérance naissante. Noémi sent que le Dieu qui l'a fait rentrer au pays va bientôt la combler de sa bonté.

En hébreu, le mot bonté se dit « hesed ». C'est un mot riche de sens. Il contient l'idée de la bonté et de la fidélité, la bonté du Dieu de l'alliance. Elle se rend compte que Booz peut la racheter en vertu des clauses de l'alliance, et elle tressaille de joie. Nous verrons dans le prochain chapitre ce qu'était le droit de rachat par un proche parent. Là aussi, il y avait une disposition pour la « hesed » de l'Éternel.

Aaron Kayayan, pasteur

« <u>L'histoire de Ruth</u> », *La grâce à quel prix?* Perspectives Réformées, Palos Heights, 1982. L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (<u>CC BY-SA 4.0</u>)

5/5